

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de terminale générale – série S
Polynésie française

PROGRAMMES APPLICABLES À PARTIR DE LA RENTRÉE 2014

Classes de terminale – série S

Préambule

La classe de première S a permis d'approfondir l'approche synthétique et problématisée propre à l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée et de répondre, grâce à la recherche du sens et à l'exercice du raisonnement et de l'esprit critique, aux finalités culturelles, civiques et intellectuelles de cet enseignement.

Les programmes de terminale donnent des clés pour une lecture historique et géographique du monde actuel. Les modalités de leur mise en œuvre s'inscrivent dans la continuité de celles des programmes des classes de seconde et de première :

- parité horaire entre les deux disciplines ;
- place importante des études de cas en géographie et des études délimitées et mises en perspective en histoire ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication ;
- liberté et responsabilité pédagogiques du professeur qui peut construire son itinéraire, non seulement au sein de chacun des programmes d'histoire et de géographie, mais encore en les articulant, autant qu'il le jugera nécessaire, autour de points de convergence.

Cette mise en œuvre doit également préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures grâce à l'acquisition de connaissances et à l'approfondissement des capacités et des méthodes figurant dans le tableau qui suit et qui ont été progressivement maîtrisées de la seconde à la première. Dans cette perspective, une attention soutenue sera particulièrement accordée au développement du sens critique et à l'organisation d'un travail autonome.

Capacités et méthodes

I - Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux	
1) Identifier et localiser	- nommer et périodiser les continuités et ruptures chronologiques
	- nommer et localiser les grands repères géographiques terrestres
	- situer et caractériser une date dans un contexte chronologique
2) Changer les échelles et mettre en relation	- nommer et localiser un lieu dans un espace géographique
	- situer un événement dans le temps court ou le temps long
	- repérer un lieu ou un espace sur des cartes à échelles ou systèmes de projection différents
	- mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations spatiales différentes (approches diachroniques et synchroniques)
	- confronter des situations historiques ou/et géographiques
II - Maîtriser des outils et méthodes spécifiques	
1) Exploiter et confronter des informations	- identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production)
	- prélever, hiérarchiser et confronter des informations selon des approches spécifiques en fonction du document ou du corpus documentaire
	- cerner le sens général d'un document ou d'un corpus documentaire, et le mettre en relation avec la situation historique ou géographique étudiée
	- critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.)
2) Organiser et synthétiser des informations	- décrire et mettre en récit une situation historique ou géographique
	- réaliser des cartes, croquis et schémas cartographiques, des organigrammes, des diagrammes et schémas fléchés, des graphes de différents types (évolution, répartition)
	- rédiger un texte ou présenter à l'oral un exposé construit et argumenté en utilisant le vocabulaire historique et géographique spécifique
	- lire un document (un texte ou une carte) et en exprimer oralement ou par écrit les idées clés, les parties ou composantes essentielles ; passer de la carte au croquis, de l'observation à la description

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de terminale générale – série S
Polynésie française

3) Utiliser les Tic	- ordinateurs, logiciels, tableaux numériques ou tablettes graphiques pour rédiger des textes, confectionner des cartes, croquis et graphes, des montages documentaires
III - Maîtriser des méthodes de travail personnel	
1) Développer son expression personnelle et son sens critique	- utiliser de manière critique les moteurs de recherche et les ressources en ligne (internet, intranet de l'établissement, blogs) - développer un discours oral ou écrit construit et argumenté, le confronter à d'autres points de vue - participer à la progression du cours en intervenant à la demande du professeur ou en sollicitant des éclairages ou explications si nécessaire
2) Préparer et organiser son travail de manière autonome	- prendre des notes, faire des fiches de révision, mémoriser les cours (plans, notions et idées clés, faits essentiels, repères chronologiques et spatiaux, documents patrimoniaux) - mener à bien une recherche individuelle ou au sein d'un groupe ; prendre part à une production collective - utiliser le manuel comme outil de lecture complémentaire du cours, pour préparer le cours ou en approfondir des aspects

HISTOIRE

Regards historiques sur le monde actuel

Introduction

Le programme de terminale S se situe dans la continuité de ceux de seconde et de première. Il reprend l'organisation thématique déclinée en questions, elles-mêmes abordées à partir d'études précises. Il permet d'acquérir des connaissances et d'approfondir des capacités et des méthodes acquises lors des deux années précédentes, en accordant une grande place à l'organisation du travail autonome et au travail critique sur les sources. Parmi ces dernières, les productions artistiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, conformément aux objectifs de l'enseignement de l'histoire des arts.

Ce programme est de nature à préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur en leur permettant d'approfondir leur réflexion historique.

Le fil conducteur du programme

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir du regard spécifique de l'historien. Afin de faire comprendre d'emblée ce qui caractérise ce regard, le premier thème permet d'éclairer le rapport entre l'histoire et la mémoire.

Les deux thèmes suivants ont été choisis de façon à ce que soient abordés des sujets essentiels à la compréhension du monde actuel.

Pour traiter le programme

Les trois thèmes sont déclinés en cinq questions dont la mise en œuvre se fait à partir d'études. Loin de constituer une juxtaposition d'objets singuliers, ces études, choisies en fonction de leur pertinence pour faire comprendre une période et/ou un phénomène historique, doivent être sous-tendues par une problématique et impliquent une mise en perspective par rapport à la question traitée.

Le professeur exerce pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme.

À l'intérieur de chaque thème, les questions peuvent être traitées dans un ordre différent.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de terminale générale – série S
Polynésie française

Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Programme national	Adaptation	Mise en oeuvre
thèmes /questions Thème 1 introductif. Le rapport des sociétés à leur passé (5-6 h) Les mémoires : lecture historique		Une étude au choix parmi les deux suivantes : - l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; - l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.
Thème 2. Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945 (14-15 h) Les chemins de la puissance Un foyer de conflits	- On insiste sur les États-Unis et l'espace Pacifique depuis 1945. - On insiste sur la Chine et l'espace Pacifique depuis 1949.	- Les États-Unis et le monde depuis 1945 - La Chine et le monde depuis 1949 Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.
Thème 3. Les échelles de gouvernement dans le monde (11-12 h) L'échelle de l'État-nation L'échelle continentale L'échelle mondiale	- On étudie le gouvernement et l'administration de la Polynésie française depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique. Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht. Une gouvernance économique mondiale depuis le sommet du G6 de 1975.

En histoire comme en géographie, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 29 à 32 heures.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de terminale générale – série S
Polynésie française

GÉOGRAPHIE

Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Introduction

Ce programme se situe dans le prolongement de celui des classes de seconde et de première S, tant du point de vue des connaissances que des capacités et des méthodes à acquérir par les élèves. La classe de terminale doit permettre une préparation à l'enseignement supérieur. Une attention soutenue sera ainsi accordée à l'acquisition d'une plus grande autonomie par les élèves et à l'exercice du sens critique qui fait l'objet d'un point de programme spécifique dédié à une réflexion sur les enjeux de la représentation cartographique.

Le fil conducteur du programme

En classe de première, en histoire et en géographie, une approche du processus de mondialisation a déjà été entreprise. Le programme de terminale approfondit cette thématique et l'articule avec d'autres grilles de lecture du monde ; le phénomène de mondialisation est ainsi mis en regard avec des logiques plurielles d'organisation de l'espace mondial (géo-économiques, géopolitiques, géo-environnementales et géoculturelles). Le programme propose des approches territoriales à différentes échelles, de la ville aux grandes aires continentales, pour prendre en compte la complexité et les évolutions d'une planète mondialisée.

Pour traiter le programme

Le programme comporte six questions organisées en trois thèmes.

Le premier thème vise à présenter et à discuter quelques grandes notions et grilles permettant une lecture des territoires mondiaux. Ces grilles de lecture du thème 1 seront ensuite reprises tout au long du programme. Ce thème est donc obligatoirement étudié en début d'année.

Le thème 2 aborde les dynamiques de la mondialisation. Le thème 3 porte sur trois grandes aires continentales, appréhendées chacune selon une problématique spécifique. Pour chaque aire continentale, le programme prévoit deux entrées.

Le professeur détermine l'ordre dans lequel les thèmes 2 et 3 sont traités en fonction de son projet pédagogique. De même, au sein de ces thèmes 2 et 3, les différentes questions peuvent être abordées dans un ordre librement choisi.

Comme en classes de seconde et de première, le programme accorde une place substantielle aux études de cas ; celles-ci ont une portée générale par les problématiques qu'elles soulèvent, les méthodes qu'elles mettent en œuvre, les enjeux et les choix qu'elles illustrent.

On accordera une place essentielle à la construction de représentations cartographiques par les élèves (croquis et schémas) afin de rendre compte des multiples dimensions territoriales du programme.

Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples locaux ou pris dans l'environnement régional.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de terminale générale – série S
Polynésie française

Programme national thèmes /questions	Adaptation	Mise en oeuvre
<p>Thème 1 introductif. Clés de lecture d'un monde complexe (4-5 h)</p> <p>Des cartes pour comprendre le monde</p>		<p>L'étude consiste à approcher la complexité du monde par l'interrogation et la confrontation de grilles de lectures géopolitiques, géo-économiques, géoculturelles et géo-environnementales. Cette étude, menée principalement à partir de cartes, est l'occasion d'une réflexion critique sur les modes de représentations cartographiques.</p>
<p>Thème 2. Les dynamiques de la mondialisation (8-9 h)</p> <p>La mondialisation, fonctionnement et territoires</p>	<p>On insiste sur l'espace Pacifique</p>	<p>Un produit mondialisé (étude de cas). Acteurs, flux, débats. Des territoires inégalement intégrés à la mondialisation. Les espaces maritimes : approche géostratégique.</p>
<p>Thème 3. Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (17-18 h)</p> <p>L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud</p> <p>L'Afrique : les défis du développement</p> <p>L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance</p>		<p>Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales. États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales. Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas). Le continent africain face au développement et à la mondialisation. L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance. Japon - Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.</p>

En géographie comme en histoire, le programme est conçu pour être traité dans un horaire annuel de 29 à 32 heures.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de terminale générale – série S
Polynésie française

L'enseignement moral et civique au lycée

Cet enseignement s'adresse à l'élève et à l'apprenti, inscrit au lycée général, technologique et professionnel ou en centre de formation. Un même horaire lui est attribué quelle que soit la série. Il prend également appui sur les différents dispositifs qui organisent la vie des élèves dans les établissements (conseil de la vie lycéenne, heures de vie de classe, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté). La formation morale et civique est de la responsabilité de toute la communauté éducative en raison des objectifs poursuivis par cet enseignement.

Inscrit dans la continuité de l'enseignement dispensé à l'école primaire et au collège, il embrasse les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement. Les valeurs et les concepts appréhendés dans les années passées doivent être approfondis au lycée.

Au lycée, les élèves deviennent réellement capables de peser leurs responsabilités personnelles et collectives. L'enseignement moral et civique prend en compte cette réalité en veillant à articuler constamment les valeurs, les savoirs et les pratiques. Les jeunes au lycée sont conduits à maîtriser les conditions de l'autonomie de jugement et à acquérir une claire conscience de leur responsabilité morale individuelle et collective. Ils s'inscrivent également dans deux registres de citoyenneté : l'un qui vise à cultiver le sentiment d'appartenance à la communauté des citoyens, l'autre qui développe la volonté de participer à la vie démocratique et peut déjà trouver à s'exercer en milieu scolaire. Nombre d'élèves atteignent l'âge de la majorité au lycée et acquièrent le droit de vote. Il ne faut pas oublier également que le législateur donne deux missions précises à cet enseignement. La [loi du 27 octobre 1997](#), portant réforme du service national, fait obligation à l'éducation nationale d'assurer une éducation à la défense (c'est au cours de la scolarité au lycée qu'a lieu la Journée défense et citoyenneté). Ensuite, en application de la [loi du 16 mars 1998](#), relative à la nationalité, celle-ci doit également assumer la présentation des principes fondamentaux qui régissent la nationalité française.

Le programme propose une progression pédagogique offrant à chaque niveau une logique directrice : « La personne et l'État de droit » et « Égalité et discrimination » en classe de seconde, « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Les enjeux moraux et civiques de la société de l'information » en classe de première, « Pluralisme des croyances et laïcité » et « Biologie, éthique, société et environnement » en classe terminale. Les adaptations nécessaires doivent être faites pour les années du CAP et du BEP qui se font sur deux ans. Ces thèmes offrent toutes les opportunités nécessaires pour permettre aux élèves de réfléchir aux rapports qui existent entre la morale, le droit, la loi, les habitudes sociales, donnant ainsi les moyens de comprendre la spécificité et le rôle de chaque domaine.

Au lycée, quatre types de compétences sont évalués : identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ; mobiliser les connaissances exigibles ; développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique ; s'impliquer dans le travail en équipe.

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'ECJS, principalement les débats argumentés, se prêtent particulièrement aux objectifs et à l'esprit du programme. Il faut en respecter les règles pour leur efficacité. La préparation demande le recours à des sources documentaires variées, qui relèvent de diverses disciplines, et qui peuvent être exploitées au mieux avec les ressources du CDI. L'organisation du travail préparatoire au débat peut mobiliser des techniques diverses selon le sujet abordé : dossiers de presse, recherches en collaboration avec le professeur documentaliste, exposés préparatoires, etc. Il s'agit de contribuer à former l'esprit critique des élèves et de les conduire à élaborer des argumentaires construits et pertinents favorisant la confrontation de points de vue singuliers. Enfin tout débat argumenté doit donner lieu à une réflexion rétrospective en classe. Ces travaux peuvent être redevables de différentes formes d'évaluation. La démarche des travaux personnels encadrés (TPE) offre l'occasion d'activités interdisciplinaires sur des questions morales et civiques.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe terminale - Série S
Polynésie française

Classe terminale

En classe terminale, l'enseignement moral et civique se centre d'une part sur l'un des piliers fondamentaux des sociétés démocratiques : la reconnaissance du pluralisme des croyances ; d'autre part sur la façon dont s'organisent, dans l'espace démocratique, de grands débats sur les questions éthiques posées par la biologie et la médecine. Pour chaque thème, les questions éthiques, sociales et civiques sont étroitement liées et aucune de ces dimensions ne doit être négligée. Les connaissances sont abordées en vue des compétences à acquérir. Les suggestions de pratiques de classe sont indicatives. Trois démarches sont néanmoins privilégiées pour la mise en œuvre de cet enseignement auquel contribuent toutes les disciplines : le débat argumenté, les projets interdisciplinaires (type TPE) et le partenariat.

Pluralisme des croyances et laïcité

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. • Mobiliser les connaissances exigibles. • Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. • S'impliquer dans le travail en équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur. • La diversité des croyances et pratiques religieuses dans la société française contemporaine : dimensions juridiques et enjeux sociaux. • Exercice des libertés et risques d'emprise sectaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude pluridisciplinaire des différentes façons de concevoir les relations entre l'État et la pluralité des convictions religieuses, au sein des régimes démocratiques (projet interdisciplinaire souhaitable). • Une étude de cas à partir des conditions d'élaboration de la loi de 2004 et des débats au sein de la commission Stasi. Analyse des arguments qui s'opposent et des principes éthiques et politiques dont ils relèvent. • À partir de situations observées ou de supports divers (littéraires, philosophiques, historiques, cinématographiques...), un débat peut être mené sur la notion de tolérance et ses significations morales, la distinction entre tolérance et droit, les limites de la tolérance...

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe terminale des séries ES et L
Polynésie française

Biologie, éthique, société et environnement

Compétences	Connaissances	Exemples de situations et de mises en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu. • Mobiliser les connaissances exigibles. • Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique. • S'impliquer dans le travail en équipe. 	<ul style="list-style-type: none"> • La notion de bioéthique. Les problèmes bioéthiques contemporains (la recherche génétique, les OGM, les thérapies géniques...). Le rôle du Haut Conseil des biotechnologies. • Les évolutions de l'éthique médicale. La question du consentement du patient. Le rôle du Comité consultatif national d'éthique (CCNE). • La responsabilité environnementale. L'interdépendance humanité-nature. Le principe de précaution : sa réalité juridique, ses applications et ses limites. 	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas ayant fait l'objet d'un avis ou d'un rapport du CCNE. État du débat médiatique. Explicitation éthique. • Débat argumenté autour du principe de précaution. • Étude de cas et débat argumenté sur une question relevant de l'éthique médicale.